



Une entreprise d'avocats d'entreprises

Lyon, Janvier 2011

Communiqué de presse

SIDAS réalise un LBO secondaire, soutenu par le cabinet LAMY LEXEL

Le 30 Septembre 2010, le groupe SIDAS a effectué un LBO secondaire avec l'appui de Me Michel Masoëro (avocat associé) et de Me Élodie Favre-Lorraine (avocat).

En 2003, les trois fondateurs du groupe partent à la retraite. La relève est alors assurée par les trois jeunes dirigeants : Jean-Pierre Delangle, Thierry Ravillion et François Duvillard. Ces derniers prennent la décision de procéder au rachat du groupe SIDAS, via un LBO réalisé en coopération avec la BNP Paribas et Avenir Entreprise.

Fin 2010, les trois associés procèdent au rachat de la participation des deux financiers, grâce à un LBO secondaire.

Cette opération s'est effectuée avec le soutien de LAMY LEXEL, en conseillant les dirigeants et en se constituant principal rédacteur des pièces juridiques du dossier.

Aujourd'hui, l'activité du groupe Sidas est concentrée sur son expertise autour du pied, avec la conception, la production et la distribution de solutions dans le domaine du sport, de l'orthopédie et de la podologie. La situation financière du groupe et ses projets de développement laisse présager un avenir serein pour SIDAS et ses jeunes dirigeants...

LAMY LEXEL Avocats Associés

91, cours Lafayette – 69455 Lyon cedex 06

04 72 74 53 00

38 rue de Courcelles – 75008 Paris

01 55 27 24 00

Contact Presse :

Cécilia JANNODET

cjannodet@lamy-lexel.com

04 72 74 53 06